



Commune de

**St-Sulpice**

CONSEIL COMMUNAL

Saint-Sulpice, le 16 décembre 2021

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
N° 10/2021**

Séance du Conseil communal du mercredi  
15 décembre 2021 à 20h30  
A l'auditoire Amphimax de l'UNIL

Présidence : Mme Carmen Fankhauser

**Le Conseil communal de Saint-Sulpice**

- Vu le préavis municipal n° 24/21 ;
- Vu le rapport de la commission de gestion et des finances et ouï les conclusions ;
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour ;

**Décide par 50 voix pour et 1 abstention**

- D'accepter l'amendement N°1 de la commission de gestion et des finances dont le texte est le suivant :

Suppression des lignes 2 et 3 des conclusions

**Et décide par 42 voix pour, 2 voix contre et 7 abstentions**

- d'adopter le plafond d'endettement brut (niveau 1) à hauteur de CHF 50'000'000.—
- d'adopter le plafond de risques pour cautionnement et autres engagement à hauteur de CHF 4'000'000.--.

Conseil communal

Mme Carmen Fankhauser

Mme Olga Aguilar

Présidente

Secrétaire

